

# Aptitude à la conduite en santé au travail

Appui aux consultations-entretiens (clinique et VIP)

## PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-e en santé au travail

## INTERVENANTS

- Dr Philippe Dombret, médecin agréé aptitude à la conduite

## SESSIONS INTER-ENTREPRISES

### DURÉE

1 jour

### DATES

[Télécharger le calendrier](#)

### LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

### TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

## SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

## Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

## Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



## VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : [formation@ast-i.org](mailto:formation@ast-i.org)

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

[www.ast-i.org](http://www.ast-i.org)

## Objectifs

- Savoir repérer les pathologies à risque pour la sécurité routière
- Aider à la conduite à tenir
- Appréhender les situations complexes

## Programme

- Rappel de la réglementation en matière de permis de conduire
- Les catégories de permis de conduire et groupes
- Restrictions médicales à la conduite
- Affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire
- L'obligation d'information faite au salarié
- Études de cas

## Pré-requis

Exercer en santé au travail

## Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Études de cas

## Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

## Délai d'accès à la formation

### Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Lettre d'information de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>